



Resilier un abonnement pour faute du magasin

Par **cerolo13**, le **14/03/2011** à **11:43**

Bonjour,

le 25 fevrier 2011 j'ai achete un mobile chez interntity avec un abonnement nrj mobile, suite a de nombreux beugue de cet appareil je desire le ramener chez le commercant il le precise qu'il faut que je le renvoie par mes propre moyen il me donne une adresse. L'adresse indique est l'adresse du siege sociale le numeros me renvoie depuis sur une messagerie vocale, le service nrj ma preciser que je n'aurais jamais du passer par le magasin pour l'instant aucune nouvelle j'aimerais savoir si il y a un recours pour annuler mon abonnement pour faute de leur par merci de me tenir au courant
melle fabre